



Discours

Paris, le 10 avril 2018
Seul le prononcé fait foi

La ministre de la Culture,

Discours de Françoise Nyssen, ministre de la Culture, prononcé à l'occasion de la Journée des bibliothèques « Ouvrir plus, ouvrir mieux », le mardi 10 avril 2018

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et messieurs les professionnels,

Mesdames et messieurs,

Chers tous,

Quand un pays se choisit un avenir, il décide des atouts sur lesquels il investit et des modèles qu'il laisse au passé. C'est ce que la France est en train de faire. Nous sommes dans un moment charnière. Dans un moment de grande transformation et de contrainte budgétaire, chaque choix compte. Chaque engagement compte.

Et il faut décider des engagements qui doivent être confortés, les investissements qui doivent être réaffirmés : choisir, dans l'existant, où se dessinera l'avenir.

Les bibliothèques en font partie ! C'est un choix clair. Et c'est une promesse sur laquelle le Président a été élu. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai accepté de m'engager à ses côtés.

Les bibliothèques sont au cœur de la France que nous voulons bâtir. Ça ne veut pas dire qu'il ne faut rien changer. Vous êtes les premiers à le savoir, à le dire, à le faire !

« Vous », professionnels et élus, qui faites vivre et évoluer les bibliothèques pour renforcer leur place, et adapter leurs services aux besoins de nos concitoyens.

Pour accompagner la transformation de la société, les bibliothèques doivent se transformer elles-mêmes, et c'est un effort que l'Etat va soutenir et amplifier.

C'est plus qu'une volonté, c'est une responsabilité :

Parce que les bibliothèques sont au cœur de notre combat contre la ségrégation culturelle. Ce sont pour beaucoup de Français les premières portes d'accès à la culture, au savoir, à l'information dans un rayon de proximité ;

Responsabilité, aussi, parce que les bibliothèques sont au cœur de notre combat pour la vie des territoires.

Vous vous engagez : nous devons vous épauler.

Pour partager l'effort, il faut s'accorder sur des priorités.

C'est le sens de ce que j'ai initié l'été dernier et dont cette « Journée nationale des bibliothèques » fait en quelque sorte la synthèse.

Ce travail a eu pour point de départ la mission que j'ai confiée à Erik Orsenna pour aller à votre rencontre, dresser un état des lieux. Je veux encore remercier, cet ambassadeur

« clair et engagé » et saluer chaleureusement Noël Corbin, qui l'a accompagné.

Erik Orsenna m'a remis son rapport fin février. Un rapport généreux, enthousiaste et inspirant. J'en retiens une grande leçon : c'est que les opportunités sont à notre portée.

« C'est possible » dit-il.

Ce rapport dit la richesse et la diversité des bibliothèques, sur tout notre territoire ...

Il dit l'engagement des femmes et des hommes qui les font vivre : je veux vous rendre hommage, et à tous ceux que vous représentez (38 000 bibliothécaires, 82 000 bénévoles dans la France entière).

Le rapport Orsenna dit aussi l'engagement de nos élus, sans qui rien ne peut avancer.

Il dit, aussi, le chemin que l'on peut encore accomplir.

- Les conditions d'accès, notamment les horaires ;
- La transformation numérique qui reste à conduire, dans beaucoup d'endroits ;
- Le maillage territorial à compléter ;
- Les attentes et les besoins qui ont évolué : la plupart des citoyens ne viennent plus dans leur bibliothèque pour emprunter un livre, mais accéder à internet, à un espace de travail, à un lieu de sociabilité.

J'ai bâti sur la base de cet état des lieux et de recommandations une série de propositions concrètes, qui ont donné lieu à une concertation interministérielle d'une part ; et d'autre part, à un dialogue précis avec les associations d'élus et de bibliothécaires, pour bâtir un plan d'action concerté.

Nous y avons travaillé tout au long du mois de mars et nous avons abouti à une stratégie partagée il y a quelques jours. Je m'en félicite et je veux vraiment remercier chaleureusement toutes les collectivités territoriales pour ces échanges.

En parallèle, enfin, nous avons ouvert un troisième outil de concertation plus vaste : une plateforme en ligne, ouverte à tous – élus, professionnels, citoyens – et qui a recueilli plus de 7 000 votes. Je veux remercier tous ceux qui ont participé.

Les contributions viennent largement valider les pistes sur lesquelles nous avons commencé à travailler avec les collectivités territoriales ; elles montrent aussi la détermination des professionnels à s'engager dans ce mouvement de fond, et elles font remonter quelques interrogations auxquelles je veux répondre.

Je veux donc vous présenter les principaux axes de ce plan d'action commun que nous venons d'élaborer.

Il repose sur deux piliers :

- Rendre les bibliothèques plus accessibles;
- Et en faire des maisons de services publics culturels.

Ouvrir « plus », Ouvrir « mieux » ... Je dirais de façon plus globale : ouvrir « autrement ». Nous nous sommes fixé un cap : qu'au moins 10 millions de citoyens d'ici la fin du quinquennat bénéficient de cette transformation.

En rendant leurs bibliothèques plus accessibles, d'abord.

Ça veut dire s'adapter à leurs réalités.

Leurs réalités, ce sont leurs rythmes de vie pour commencer : chaque transformation doit être pensée au niveau local, pas « d'en haut ». Il ne s'agit pas d'imposer à toutes les bibliothèques d'ouvrir le dimanche, ou de doubler leur volume horaire.

C'est à vous de décider. Nous serons là pour accompagner. A certains endroits, il pourra être pertinent d'ouvrir davantage le dimanche et en soirée. A d'autres, décaler des créneaux : une matinée de la semaine vers le samedi par exemple, si c'est jour de marché. A d'autres endroits encore, dans une zone de bureaux par exemple, il pourra être plus pertinent d'ouvrir entre midi et deux, si ce n'est pas déjà le cas.

Dans les petites communes en particulier, « adaptation » ne veut pas toujours dire « extension ».

Pour les villes plus importantes, nous devons faire un effort sur le volume horaire : Nous sommes loin des standards internationaux, vous connaissez les chiffres : nos bibliothèques ouvrent moins de 40 heures par semaine dans nos plus grandes villes, contre 78 heures à Londres, 84 à Amsterdam, 88 à New-York, et jusqu'à 98 heures par semaine à Copenhague.

Par ailleurs, l'immense majorité des bibliothèques est fermée le dimanche en France : seules 130 sont ouvertes, sur 16 000 points de lecture au total.

Nous voulons accompagner les extensions horaires, notamment le weekend, dans certains territoires en priorité :

- Les villes moyennes, où les bibliothèques sont parfois le seul équipement culturel et animent ainsi le cœur de la Cité ;
- Les quartiers de la politique de la ville, où les bibliothèques sont des lieux de vie et d'accès au service public ;
- Et les grandes villes, au-delà de 100 000 habitants : car ce sont des villes étudiantes, la plupart du temps, et nous ne pouvons pas priver nos étudiants de ce lieu pour travailler.

J'ai proposé des objectifs de progression, qui sans être des règles, peuvent servir de caps :

- Dans les villes de plus de 20 000 habitants, un accroissement horaire de 20% par semaine au moins, d'ici la fin du quinquennat.
- Un objectif d'ouverture moyenne de 50 heures pour les villes de plus de 100 000 habitants.

Adapter les bibliothèques aux réalités des citoyens, c'est aussi les adapter à leurs usages.

L'investissement numérique doit se poursuivre. Vous l'avez tous souligné, dans les concertations. J'ai obtenu du secrétaire d'Etat au numérique que les bibliothèques puissent être incluses dans le grand « Plan d'inclusion numérique » à chaque fois qu'une collectivité sera prête à y installer un espace numérique.

Le plan d'action commun pose par ailleurs l'ambition d'une bibliothèque numérique de référence par département d'ici la fin du quinquennat. Nous les accompagnerons spécifiquement.

S'adapter aux réalités de tous les citoyens, c'est aussi s'adapter aux situations de handicap. Je pense aux personnes à mobilité réduite : les mises aux normes doivent se poursuivre. Mais je pense aussi aux personnes malvoyantes. Nous proposons de fixer l'ambition d'une bibliothèque référente par département en matière d'équipement et de fonds de livres pour ces personnes.

Deuxième axe de notre plan commun : faire des bibliothèques des « maisons de services publics culturels ». C'est-à-dire des points de repère et de ressources pour tous les Français. Beaucoup en ont une « fausse idée ». Celle d'un lieu où l'on va pour emprunter un livre ou un DVD.

Les bibliothèques peuvent jouer un rôle central dans plusieurs grands combats de société:

- La lutte contre les inégalités d'accès aux savoirs et à la culture, d'abord, qui commence à l'école :

J'ai sollicité le ministère de l'Education nationale, qui s'est engagé à ce que chaque école noue un partenariat avec une bibliothèque : pour développer la lecture et ouvrir à tous des accès à la culture.

Nous allons par ailleurs faire « plus » pour ceux qui ont « moins » : j'ai demandé aux DRAC de se rapprocher des bibliothèques des quartiers prioritaires et des zones rurales pour leur proposer de s'engager dans les Contrats Territoires Lecture que nous accompagnons.

- Autre combat permanent de notre société, dans lesquelles les bibliothèques ont un rôle clé : l'inclusion.

Celle des primo-arrivants, qui passe par l'apprentissage du français. Nous visons une bibliothèque par département référente d'ici la fin du quinquennat.

Les sociétés de l'audiovisuel public, France Médias Monde, TV5 Monde, s'engagent: France Médias Monde, par exemple, proposera son module numérique d'apprentissage du français à toutes les bibliothèques volontaires. Pour renforcer l'inclusion, toujours, nous allons encourager les actions « hors les murs » des bibliothèques vers les centres d'hébergement, les hôpitaux, les prisons. J'ai aussi convenu, avec ma collègue Garde des Sceaux, d'expérimenter des travaux d'intérêts généraux dans des bibliothèques volontaires.

- Autre grand combat de notre démocratie : la lutte contre les fake news. Les bibliothèques peuvent jouer un rôle-clé :

Nous avons posé cette ambition dans le plan d'action commun avec les collectivités : que des ateliers de formation contre les « fake news » et plus généralement à l'éducation à l'information puissent être proposés dans au moins 3 bibliothèques par département et au moins une bibliothèque par ville de 100 000 habitants ;

J'ai annoncé la création d'un programme de 400 services civiques dédiés : ils seront à disposition pour intervenir dans vos bibliothèques, en coordination avec les bibliothécaires.

Voilà, mesdames et messieurs, pour les ambitions communes.

Et puisque les objectifs sont partagés : les efforts doivent l'être aussi.

L'Etat a un double devoir.

Un devoir d'exemplarité, d'une part. On ne peut pas attendre que vous ouvriez mieux vos bibliothèques, et ne rien faire pour les nôtres.

Les bibliothèques du ministère de la Culture sont déjà mobilisées : la Bibliothèque publique d'information a été pionnière sur l'ouverture le dimanche.

Nous allons continuer avec les bibliothèques universitaires : dès cette année, nous nous engageons à en ouvrir 2 de plus à Paris – contre une seule aujourd'hui. J'ai engagé le travail avec ma collègue Frédérique VIDAL. Et un appel à projet sera lancé pour de nouvelles ouvertures le dimanche en 2019.

Autre devoir de l'Etat : l'accompagnement des professionnels et des collectivités. Puisque nous demandons « plus », nous devons faire « plus ». Sur le plan financier, d'abord :

Nous soutenons les projets d'investissement que vous portez, avec 80 millions d'euros de Dotation générale de décentralisation: pour la transformation numérique, la mutualisation des services, le développement des prêts automatiques, les aménagements liés à l'accessibilité.

Par ailleurs, vous le savez, nous avons obtenu une augmentation de cette Dotation générale de décentralisation de 8 millions d'euros pour soutenir les besoins en fonctionnement des bibliothèques qui se transformeront.

Les extensions horaires et les ouvertures le weekend, ce sont des heures supplémentaires, des coûts de sécurité, de logistique en plus. Je le sais, je le mesure. L'Etat sera donc là pour vous accompagner. Vous avez mis en avant les contraintes rencontrées par les collectivités dans le cadre financier.

Ces 8 millions n'étaient pas acquis. Il s'agit quand même de 10 % d'augmentation. Je me suis battue pour les obtenir. Et je me bagarrerai pour inscrire ce mouvement dans la durée: au-delà de 2018 et obtenir plus encore.

Votre responsabilité, pour l'heure, est de vous emparer des financements disponibles. Chaque projet démontrant la pertinence et la nécessité de ce budget sera un argument pour le conforter.

L'Etat sera par ailleurs au rendez-vous pour le soutien en ingénierie.

J'ai mobilisé toutes les Directions régionales de mon Ministère pour aider les bibliothèques volontaires à élaborer leurs projets de transformation : identifier les besoins horaires, les besoins humains, les acteurs locaux – associatifs ou services publics – avec lesquels des partenariats peuvent être noués.

Pour adapter les horaires, le soutien financier n'est pas la seule solution. La mutualisation des locaux peut en être une, pour élargir ou adapter à moindre coût : Je pense au rapprochement avec des structures locales, comme les bureaux de Poste, les espaces numériques, ou encore les mairies. J'ai aussi demandé au ministère de la Cohésion des territoires d'étudier systématiquement la possibilité d'implanter ses nouvelles Maisons de service au public dans les bibliothèques des communes concernées. Les DRAC sont également là pour conseiller, accompagner au cas par cas.

Enfin, l'Etat sera au rendez-vous sur le plan de l'accompagnement humain. La formation des bibliothécaires doit évoluer, pour s'adapter à toutes ces nouvelles missions. Je souhaite que nous puissions renforcer la formation initiale, et développer la formation continue tout au long de la vie.

Nous venons de signer une convention avec le Centre national de la fonction publique territoriale : le travail doit être décliné par région. L'un des enjeux est de mieux coordonner les offres de formation : celles du CNFPT, des centres régionaux de formation, de l'Association des bibliothécaires...

La Nouvelle-Aquitaine nous offre un modèle à suivre, vous le verrez tout à l'heure : la DRAC y a organisé une coordination territoriale entre tous les acteurs, notamment les

organismes régionaux, l'accompagnement financier de l'Etat, et le développement de la formation à distance.

Je souhaite que cet exemple puisse être suivi par d'autres.

Mesdames et messieurs,

Vous l'aurez compris : c'est un mouvement de fond, et durable que nous souhaitons creuser d'ici la fin du quinquennat.

Il a déjà commencé à prendre, plus de 150 bibliothèques volontaires ont déjà fait remonter des projets de transformation pour 2018. Nous visons 200 projets cette année au total : il en reste donc une cinquantaine à monter.

L'objectif est que les DRAC aient pu identifier ces projets avec vous et les expertiser d'ici l'été. Pour que la mise en œuvre des plans commence au plus tard dans ces 200 bibliothèques au second semestre, nous allons valoriser ces projets et cette évolution des bibliothèques au travers d'un label, comme le suggérait mon ami Erik, pour saluer « les beaux engagements en faveur de la lecture publique » pour reprendre ses mots.

Et je souhaite que le mouvement se prolonge l'an prochain, et l'année d'après, et ainsi de suite.

Je sais pouvoir compter sur votre ambition. Sur votre engagement. Sur votre mobilisation.

Vous devez pouvoir compter sur le soutien de l'Etat : j'y travaille chaque jour.

Je vous remercie pour votre attention.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC